Face à une situation d'enfant en danger ou en risque de danger

A QUI FAIRE APPEL ?

Face à une situation de danger ou risque de danger, ne restez pas seul : pour toute aide et conseil à l'évaluation

1er Degré

Evaluation avec l'appui des conseillères techniques du service social et de santé de la DSDEN

2nd Degré

Evaluation par <u>l'assistante sociale de l'établissement</u> avec équipe éducative si nécessaire.
Si non joignable contacter les conseillères techniques de la DSDEN

DSDEN :
- Conseillère technique responsable du service social des élèves :
Tel : 0567765272
Port : 0777233064

-Secrétariat : 0567765274

- Médecin conseillère technique :
Tel : 0567765271

-Infirmière conseillère technique :
Tel : 0567765273

Enfant en situation de danger avéré ou d'extrême gravité (pouvant induire des poursuites pénales, violences physiques, sexuelles, négligence lourdes)

SIGNALEMENT

Enfant en situation de danger ou en risque (au niveau de sa santé, sa sécurité, son éducation, sa moralité ou son développement)

INFORMATION PREOCCUPANTE

⚠ Ne pas informer les détenteurs de l'autorité parentale en cas de violences sexuelles

Informer les détenteurs de l'autorité parentale sauf intérêt contraire de l'enfant

INFORMER l'inspecteur d'académie-DASEN de la transmission du signalement

TRANSMETTRE l'information préoccupante ou le signalement à l'interlocuteur unique à la DSDEN:
Conseillère technique du service social des élèves
Mail : sante09@actoulouse.fr
ia09.servicesocialeleve@ac-toulouse.fr
Tél : 0567765272 Port : 0777233064

PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

DECISION

- Saisine du Juge des enfants
- Sans suite
- Enquête de gendarmerie ou de police
- Enquête sociale rapide

CONSEIL DEPARTEMENTAL 09
Cellule de recueil de traitement et d'évaluation

EVALUATION DECISION

- Saisine du Procureur
- Saisine par le Juge des enfants (si situation connue du tribunal et si mesure en assistance éducative en cours)
- Suivi en prévention
- Sans suite
- Aide éducative à domicile